

*États financiers internes*

**CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE  
DU LAC-SAINT-JEAN**

*30 juin 2020*

*Service des ressources financières*

**Centre  
de services scolaire  
du Lac-Saint-Jean**

**Québec** 



# **CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DU LAC-SAINT-JEAN**

## **Table des matières**

État des résultats	3
État de l'excédent accumulé	4
État de la situation financière	5
Notes complémentaires	6-19
Renseignements complémentaires	20-23

# CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DU LAC-SAINT-JEAN

## État des résultats

Exercice clos le 30 juin 2020

	2020	2019	Budget
	\$	\$	\$
<b>REVENUS</b>			
Subvention de fonctionnement du MEQ (annexe A)	<b>88 466 374</b>	83 304 473	89 310 249
Autres subventions et contributions (annexe B)	<b>468 879</b>	556 000	253 291
Taxe scolaire (annexe C)	<b>10 092 836</b>	13 391 459	10 085 797
Droits de scolarité et frais de scolarisation (annexe D)	<b>709 108</b>	1 021 702	807 150
Ventes de biens et services (annexe E)	<b>4 676 399</b>	5 488 473	4 113 640
Revenus divers (annexe F)	<b>606 801</b>	1 415 362	959 830
Amortissement des contributions reportées liées à l'acquisition d'immobilisations corporelles (annexe G)	<b>163 628</b>	148 099	124 786
	<b>105 184 025</b>	105 325 568	105 654 743
<b>CHARGES</b>			
Activités d'enseignement et de formation (annexe 1)	<b>50 156 049</b>	51 015 532	49 753 874
Activités de soutien à l'enseignement et à la formation (annexe 2)	<b>26 220 545</b>	24 905 212	26 914 921
Services d'appoint (annexe 3)	<b>9 250 691</b>	9 449 790	9 778 673
Activités administratives (annexe 4)	<b>4 652 479</b>	4 920 452	4 775 127
Activités relatives aux biens meubles et immeubles (annexe 5)	<b>11 721 738</b>	12 271 853	12 636 282
Activités connexes (annexe 6)	<b>3 211 205</b>	3 084 081	2 772 799
Charges liées à la variation de la provision pour avantages sociaux (annexe 7)	<b>44 833</b>	103 644	(146 070)
Perte (gain) sur disposition d'immobilisations corporelles (annexe 8)	<b>(24 831)</b>	158 299	-
	<b>105 232 709</b>	105 908 863	106 485 606
<b>EXCÉDENT (DÉFICIT) DE L'EXERCICE</b>	<b>(48 684)</b>	(583 295)	(830 863)

# CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DU LAC-SAINT-JEAN

## État de l'excédent accumulé

Exercice clos le 30 juin 2020

	<u>2020</u>	<u>2019</u>
	\$	\$
<b>EXCÉDENT ACCUMULÉ AU DÉBUT DE L'EXERCICE DÉJÀ ÉTABLI</b>	<b>9 762 598</b>	10 345 893
<b>EXCÉDENT (DÉFICIT) DE L'EXERCICE</b>	<b>(48 684)</b>	(583 295)
<b>EXCÉDENT ACCUMULÉ À LA FIN DE L'EXERCICE</b>	<b>9 713 914</b>	9 762 598
<b>MOINS:</b>		
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE DES TERRAINS:</b>	<b>5 755 581</b>	5 764 350
<b>SUBVENTION À RECEVOIR - AVANTAGES SOCIAUX FUTURS:</b>		
CONGÉS DE MALADIE	1 142 354	
VACANCES	1 564 099	
ASSURANCE-TRAITEMENT	290 881	
AUTRES CONGÉS SOCIAUX	0	
	<b>2 997 334</b>	2 997 334
<b>EXCÉDENT ACCUMULÉ DISPONIBLE À LA FIN DE L'EXERCICE</b>	<b>960 999</b>	1 000 914

# CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DU LAC-SAINT-JEAN

## État de la situation financière

au 30 juin 2020

	2020	2019
	\$	\$
<b>ACTIFS FINANCIERS</b>		
Encaisse (découvert bancaire)	(221 115)	(2 567 293)
Subvention de fonctionnement à recevoir	11 649 273	12 389 900
Subvention à recevoir liée à l'acquisition d'immobilisations corporelles	1 016 537	1 016 537
Subvention à recevoir - Financement	12 995 655	13 675 584
Taxe scolaire à recevoir	884 820	1 078 285
Débiteurs	2 773 527	3 065 157
Placements de portefeuille et prêts	9 000	14 730
	<b>29 107 697</b>	<b>28 672 900</b>
<b>PASSIFS</b>		
Emprunts temporaires	4 600 000	10 600 000
Créditeurs et frais courus à payer	10 451 130	7 270 184
Contributions reportées liées à l'acquisition d'immobilisations corporelles	2 717 165	2 695 083
Revenus perçus d'avance	509 195	235 351
Provision pour avantages sociaux	4 616 277	4 571 444
Dettes à long terme à la charge de l'OS	1 470 814	-
Dettes à long terme faisant l'objet d'une promesse de subvention	69 316 850	63 996 272
Autres passifs	613 698	536 911
	<b>94 295 129</b>	<b>89 905 245</b>
<b>ACTIFS FINANCIERS NETS (DETTE NETTE)</b>	<b>(65 187 432)</b>	<b>(61 232 345)</b>
<b>ACTIFS NON FINANCIERS</b>		
Immobilisations corporelles	74 129 714	70 328 787
Stocks de fournitures	454 432	413 254
Charges payées d'avance	317 200	252 902
	<b>74 901 346</b>	<b>70 994 943</b>
<b>EXCÉDENT ACCUMULÉ</b>	<b>9 713 914</b>	<b>9 762 598</b>

# **CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DU LAC-SAINT-JEAN POUR L'EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2020**

## **Notes complémentaires**

---

### **1. STATUT CONSTITUTIF ET NATURE DES ACTIVITÉS**

La Commission scolaire du Lac-Saint-Jean est constituée en vertu du décret 1014-97 du 13 août 1997. En date du 8 février 2020, le projet de Loi n°40 a été adopté par l'Assemblée nationale à Québec, modifiant la Loi sur l'instruction publique relativement à l'organisation et à la gouvernance scolaire. Le nouveau modèle de gouvernance scolaire a été mis en place au Québec et depuis le 15 juin 2020, les commissions scolaires francophones sont maintenant des centres de services scolaires. Le Centre de services scolaire a pour mission d'organiser, au bénéfice des personnes relevant de sa compétence, les services éducatifs prévus par la Loi sur l'instruction publique et par les régimes pédagogiques établis par le gouvernement du Québec.

Le Centre de services scolaire a également pour mission de promouvoir et valoriser l'éducation publique sur son territoire, de veiller à la qualité des services éducatifs et à la réussite des élèves en vue de l'atteinte d'un plus haut niveau de scolarisation et de qualification de la population et de contribuer dans la mesure prévue par la Loi sur l'instruction publique au développement social, culturel et économique de sa région.

### **2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES**

#### ***Référentiel comptable***

Les états financiers sont établis selon le *Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public*. L'utilisation de toute autre source de principes comptables généralement reconnus est cohérente avec ce dernier.

#### ***Utilisation d'estimations***

La préparation des états financiers du Centre de services scolaire du Lac-Saint-Jean, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, exige que celle-ci ait recours à des estimations et à des hypothèses. Ces dernières ont une incidence à l'égard de la comptabilisation des actifs et des passifs, de la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers ainsi que de la comptabilisation des revenus et des charges au cours de la période visée par les états financiers. Les principaux éléments pour lesquels la direction a établi des estimations et formulé des hypothèses sont la durée de vie utile des immobilisations, les frais courus à payer, la provision pour avantages sociaux futurs, la provision pour le régime rétrospectif de la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (CNESST) et le passif au titre des sites contaminés. Les résultats réels peuvent différer des meilleures prévisions faites par la direction.

## **Actifs financiers**

### ***Trésorerie et équivalents de trésorerie***

La trésorerie et les équivalents de trésorerie se composent de l'encaisse, des découverts bancaires dont les soldes fluctuent souvent entre le découvert et le disponible et des placements dont l'échéance n'excède pas trois mois suivant la date d'acquisition et des placements rachetables ou facilement convertibles à court terme en un montant connu de trésorerie dont la valeur ne risque pas de changer de façon significative. Ces placements sont comptabilisés au moindre du coût et de la valeur de marché.

### ***Débiteurs***

Les débiteurs sont comptabilisés initialement au coût et ramenés à la valeur de recouvrement nette au moyen d'une provision pour créances douteuses. La variation de la période de cette provision est constatée aux résultats du poste « Activités connexes ».

### ***Placements de portefeuille et prêts***

Les placements de portefeuille sont comptabilisés au coût. Ultérieurement, le Centre de services scolaire évalue si le placement visé a subi une moins-value durable et vient ainsi réduire la valeur comptable du placement au moyen d'une provision pour dévaluation dans ses résultats. Cette provision pour moins-value ne peut être réduite si la valeur du placement remonte.

## **Passifs**

### ***Régime d'avantages complémentaires à la retraite***

Les membres du personnel du Centre de services scolaire participent au Régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics (RREGOP), au Régime de retraite des enseignants (RRE) ou au Régime de retraite du personnel d'encadrement (RRPE). Ces régimes inter-employeurs sont à prestations déterminées et comportent des garanties à la retraite et au décès. Les cotisations de la période du Centre de services scolaire envers ces régimes gouvernementaux de même que les prestations sont assumées par le gouvernement du Québec et ne sont pas présentées aux états financiers.

### ***Provision pour avantages sociaux***

Les obligations à long terme découlant des congés de maladie monnayables du personnel enseignant ainsi que les obligations à court terme découlant des autres congés de maladie, des vacances, des heures supplémentaires accumulées, de l'assurance-traitement et des autres congés sociaux (maternité, paternité) gagnés par les employés du Centre de services scolaire sont comptabilisées au coût à titre de passif. La variation de la période de la provision est constatée aux résultats au poste « Charges liées à la variation de la provision pour avantages sociaux ».

### ***Dettes à long terme***

Les dettes à long terme sont comptabilisées au montant encaissé au moment de l'émission, ajustées de l'amortissement de l'escompte ou de la prime, pour atteindre le montant de capital à rembourser à l'échéance.

Les frais d'émission liés aux dettes sont reportés et amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée initiale de l'emprunt. Le solde non amorti est inclus dans le solde des dettes à long terme.



### ***Passif au titre des sites contaminés***

Les obligations découlant de la réhabilitation de sites contaminés sous la responsabilité du Centre de services scolaire, ou pouvant de façon probable relever de sa responsabilité, sont comptabilisées à titre de passif au titre des sites contaminés lorsque les critères suivants sont rencontrés :

- La contamination dépasse la norme environnementale;
- Il est prévu que des avantages économiques futurs seront abandonnés;
- Il est possible de procéder à une estimation raisonnable du montant en cause.

Le passif au titre des sites contaminés comprend les coûts estimatifs de la gestion et de la réhabilitation des sites contaminés. Le Centre de services scolaire a utilisé différentes méthodes pour estimer les coûts de réhabilitation et de gestion dont des études de caractérisation ou des analyses comparatives. Pour chaque site contaminé, le coût estimé a été majoré pour tenir compte du degré de précision associé à la méthode employée. L'évaluation de ces coûts est établie à partir de la meilleure information disponible et est révisée annuellement.

### **Actifs non financiers**

De par leur nature, les actifs non financiers du Centre de services scolaire sont normalement employés pour fournir des services futurs.

Les éléments incorporels ne sont pas constatés dans les états financiers du Centre de services scolaire .

### ***Immobilisations corporelles***

Les immobilisations corporelles sont des actifs non financiers qui sont acquis, construits, développés ou améliorés, dont la durée de vie utile s'étend au-delà de la période et qui sont destinés à être utilisés de façon durable pour la production de biens ou la prestation de service.

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. À l'exception des terrains, le coût des immobilisations corporelles est amorti selon la méthode de l'amortissement linéaire en fonction de leur durée de vie utile, comme suit :

Aménagements de terrain	10 ou 20 ans
Bâtiments et améliorations majeures aux bâtiments	15 à 50 ans
Améliorations locatives	durée du bail
Matériel et équipement	3 à 15 ans
Équipements spécialisés reliés à l'éducation	10 ou 20 ans
Développement informatique	5 ans
Réseaux complexes	20 ans

Leur coût inclut les frais financiers capitalisés pendant la période de construction, de développement ou de mise en valeur.

Les immobilisations en cours de construction, en développement ou en mise en valeur ne font pas l'objet d'amortissement avant leur mise en service.

Les œuvres d'art qui sont acquises en vertu de la *Politique d'intégration des arts à l'architecture et à l'environnement des bâtiments et des sites gouvernementaux et publics* sont capitalisées.

Les immobilisations corporelles acquises par donation ou pour une valeur symbolique sont comptabilisées à leur juste valeur au moment de leur acquisition avec en contrepartie un passif dans le poste « Contributions reportées », à l'exception des terrains où la contrepartie est constatée dans les revenus de la période d'acquisition. Les contributions reportées sont virées graduellement aux résultats de fonctionnement selon la même méthode d'amortissement et sur la même durée que les immobilisations concernées.

### **Réduction de valeur**

Lorsque la conjoncture indique qu'une immobilisation corporelle ne contribue plus à la capacité de l'organisme scolaire de fournir des biens et des services, ou que la valeur des avantages économiques futurs qui se rattachent à l'immobilisation corporelle est inférieure à sa valeur comptable nette, le coût de l'immobilisation corporelle est réduit pour refléter sa baisse de valeur. Les moins-values nettes sur immobilisations corporelles sont passées en charges au poste des résultats « Activités relatives aux biens meubles et immeubles ». Aucune reprise sur réduction de valeur n'est constatée.

### **Stocks de fournitures**

Les stocks se composent de fournitures qui seront consommées dans le cours normal des opérations au cours du ou des prochains exercices financiers. Ces stocks de fournitures sont évalués au moindre du coût ou de la valeur de réalisation nette.

### **Charges payées d'avance**

Les charges payées d'avance représentent des débours effectués avant la fin de l'exercice pour des services dont le Centre de services scolaire bénéficiera au cours du ou des prochains exercices financiers. Ces frais seront imputés aux charges au moment où le Centre de services scolaire bénéficie des services acquis.

### **Revenus**

Les revenus sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice, c'est-à-dire dans l'exercice au cours duquel les opérations ou les faits dont ils découlent. Les revenus qu'il serait trop difficile de mesurer avant leur encaissement sont comptabilisés au moment de la réception des fonds. Les sommes reçues ou à recevoir concernant des revenus qui seront gagnés dans une année ultérieure sont reportées et présentées à titre de revenus reportés.

Plus spécifiquement :

### **Subventions et contributions reportées**

Les subventions du MEQ sont constatées dans la période où le Centre de services scolaire a satisfait aux critères d'admissibilité prescrits dans les règles budgétaires de l'année scolaire. À l'exception des allocations consenties aux fins de perfectionnement et visant à rencontrer les dispositions des conventions collectives et de certaines allocations pour lesquelles le MEQ a autorisé le report, les revenus de subvention versés par le MEQ, conformément aux dispositions des règles budgétaires, ne sont pas reportés.

Les subventions affectées à l'acquisition d'immobilisations corporelles qui sont des paiements de transfert sont constatées lorsque les subventions sont autorisées et que le Centre de services scolaire a satisfait à

tous les critères d'admissibilité, s'il en est. Elles sont présentées au poste « Contributions reportées affectées à l'acquisition d'immobilisations corporelles » lorsqu'elles sont assorties de stipulations qui créent une obligation répondant à la définition d'un passif. Le revenu relatif à la subvention est constaté aux résultats à mesure que le passif est réglé au poste « Amortissement des contributions reportées affectées à l'acquisition d'immobilisation corporelles ».

Les autres contributions affectées à l'acquisition d'immobilisations corporelles qui ne sont pas des paiements de transfert sont reportées dans le poste « Contributions reportées affectées à l'acquisition d'immobilisations corporelles » et constatées à titre de revenus au poste « Amortissement des contributions reportées affectées à l'acquisition d'immobilisation corporelles » dans la période au cours de laquelle les ressources sont utilisées aux fins prescrites.

### ***Taxe scolaire***

Les revenus de la taxe scolaire sont constatés sur la période couverte par le rôle de perception. Les modifications des rôles d'évaluation sont comptabilisées lors de l'émission des certificats de l'évaluateur. La période couverte par les factures annuelles de taxe scolaire est du 1<sup>er</sup> juillet au 30 juin. La taxe scolaire est imposée sur la valeur ajustée. La valeur ajustée est déterminée par l'application de l'étalement, sur trois ans, de la variation entre la valeur uniformisée effective au 31 décembre de la dernière année du rôle précédent et celle figurant au nouveau rôle qui prend effet au 1<sup>er</sup> janvier. Les revenus tenant lieu de taxe scolaire sont constatés dans la période au cours de laquelle les sommes sont encaissées.

### ***Ventes de biens et services et revenus divers***

Les revenus provenant de la vente de biens et de services et revenus divers sont constatés dans la période au cours de laquelle ont eu lieu les opérations ou les faits leur donnant lieu.

### ***Charges***

Les charges sont comptabilisées selon la méthode de la comptabilité d'exercice, c'est-à-dire dans l'exercice au cours duquel ont eu lieu les opérations ou les faits leur donnant lieu. Les charges comprennent le coût des biens consommés dans le cadre des activités de fonctionnement de l'exercice et qui peuvent être rattachées à ces activités et des services obtenus au cours de la période, ainsi que les pertes réalisées. Les montants comprennent aussi l'amortissement du coût des immobilisations pour la période

### ***Opérations interentités***

Les opérations interentités sont des opérations conclues entre entités contrôlées par le gouvernement du Québec ou soumis à son contrôle partagé.

Les actifs reçus sans contrepartie d'une entité incluse au périmètre comptable du gouvernement du Québec sont constatés à leur valeur comptable. Quant aux services reçus à titre gratuit, ils ne sont pas comptabilisés. Les autres opérations interentités ont été réalisées à la valeur d'échange, c'est-à-dire au montant convenu pour la contrepartie donnée en échange de l'élément transféré ou du service fourni.

### 3. SUBVENTIONS À RECEVOIR

#### Subvention de fonctionnement à recevoir

Le détail des différentes subventions de fonctionnement à recevoir est présenté à la page 21 du rapport financier. Les subventions de cette catégorie provenant du gouvernement du Québec sont détaillées dans cette page. Pour les subventions provenant du gouvernement du Canada, elles sont présentées dans le compte « Autres subventions ».

	2020	2019
Total des subventions de fonctionnement à recevoir du gouvernement du Québec	8 651 940	9 392 567
Total des subventions de fonctionnement à recevoir du gouvernement du Canada	0	0
Autres subventions (autre que les subventions à recevoir du gouvernement du Canada)	0	0
	<b>8 651 940</b>	<b>9 392 567</b>

#### Subventions à recevoir affectées aux immobilisations corporelles

Le détail des différentes subventions à recevoir affectées aux immobilisations corporelles est présenté à la page 21 du rapport financier.

### 4. PLACEMENTS DE PORTEFEUILLE ET PRÊTS

Placements de portefeuilles et prêts	2020	2019
<b>Obligations et billets</b>		
Billet à recevoir, taux fixe de 4 %, recouvré au cours de l'exercice	0	4 730
<b>Actions et mises de fonds</b>		
Parts sociales d'une coopérative	9 000	10 000
<b>Total des placements de portefeuille évalués au coût</b>	<b>9 000</b>	<b>14 730</b>
<b>Échéancier des placements au 30 juin 2020</b>		
2021	1 000	
2022	1 000	
2023	1 000	
2024	1 000	
2025	1 000	
2026 et suivantes	<u>4 000</u>	
	<b>9 000</b>	

## 5. EMPRUNTS TEMPORAIRES

L'emprunt bancaire et les acceptations bancaires sont autorisés mensuellement par le MEQ. L'ouverture de crédit autorisé est de 31 679 367 \$ (28 119 625 \$ au 30 juin 2019). L'emprunt bancaire porte intérêt au taux préférentiel de 2,45 % (3,95 % au 30 juin 2019) et est garanti par le MEQ.

Les acceptations bancaires portent intérêt à des taux variant selon le taux des acceptations bancaires du marché et sont garanties par le MEES. Le taux au 25 juin 2020 est de 0,82 % (2,26 % au 27 juin 2019).

## 6. CRÉDITEURS ET FRAIS COURUS À PAYER

	2020	2019
Salaires courus, déductions et charges sociales	7 356 149	4 365 107
Autres créditeurs et frais courus - Ministères et organismes du gouvernement du Québec	71 509	138 755
Autres créditeurs et frais courus - Autres que ministères et organismes du gouvernement du Québec	2 626 530	2 378 115
Intérêts courus	396 942	388 207
	<b>10 451 130</b>	<b>7 270 184</b>

## 7. REVENUS REPORTÉS

### Contributions reportées affectées à l'acquisition d'immobilisations corporelles

Le détail des contributions reportées affectées à l'acquisition d'immobilisations corporelles est présenté à la page 32 du rapport financier.

## 8. PROVISION POUR AVANTAGES SOCIAUX

Le détail des provisions pour avantages sociaux est présenté à la page 34 du rapport financier.

Parmi les obligations à long terme découlant d'avantages sociaux accordés à des salariés, le Centre de services scolaire dispose d'un programme d'accumulation de congés de maladie, conformément aux diverses conventions collectives en vigueur jusqu'au 30 juin 2016, ce programme permettait à certains employés d'accumuler les journées non utilisées de congés de maladie auxquelles ils avaient droit annuellement et de se les faire monnayer en cas de cessation d'emploi, de départ à la retraite ou de décès. Par ailleurs, dans un contexte de départ en préretraite, les employés peuvent faire le choix d'utiliser ces journées accumulées comme journées d'absence pleinement rémunérées. Depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2016, les employés ne peuvent plus accumuler les congés de maladie acquis après cette date. Les congés de maladie seront payés annuellement au 30 juin s'ils ne sont pas utilisés à cette date.

## 9. DETTES À LONG TERME À LA CHARGE DU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE

	<u>30-06-2020</u>	<u>30-06-2019</u>
	\$	\$
Prêt à terme de 1 483 174 \$, 2,0668 %, remboursable par versements mensuels de 12 360 \$ et un dernier versement de 753 947 \$, échéant le 7 mai 2025	<b>1 470 814</b>	0

### Échéancier des dettes à la charge du Centre de services scolaire au 30 juin 2020

2021	148 317 \$
2022	148 317 \$
2023	148 317 \$
2024	148 317 \$
2025	877 546 \$
2026 et suivantes	0 \$

## 10. DETTES À LONG TERME FAISANT L'OBJET D'UNE PROMESSE DE SUBVENTION

Billets garantis par le MEQ

	<u>30-06-2020</u>	<u>30-06-2019</u>
	\$	\$
<b>Règles budgétaires</b>		
Billet du Fonds de financement de 3 339 000 \$, 3,331 %, remboursable par versements annuels de 134 000 \$ et un dernier versement de 123 000 \$, échéant le 1 <sup>er</sup> novembre 2043	<b>3 205 000</b>	3 339 000
Billet du Fonds de financement de 5 866 000 \$, 2,478 %, remboursable par versements annuels de 297 000 \$ et un dernier versement de 2 896 000 \$, échéant le 1 <sup>er</sup> septembre 2026	<b>4 678 000</b>	4 975 000
Billet du Fonds de financement de 4 086 000 \$, 3,292 %, remboursable par versements annuels de 163 000 \$ et un dernier versement de 2 619 000 \$, échéant le 1 <sup>er</sup> septembre 2023	<b>3 108 000</b>	3 271 000
Billet du Fonds de financement de 11 350 000 \$, 2,787 %, remboursable par versements annuels de 546 000 \$ et un dernier versement de 6 436 000 \$, échéant le 1 <sup>er</sup> septembre 2027	<b>10 258 000</b>	10 804 000
Billet du Fonds de financement de 7 200 000 \$, 2,996 %, remboursable par versements annuels de 288 000 \$ et un dernier versement de 4 608 000 \$, échéant le 1 <sup>er</sup> septembre 2024	<b>5 760 000</b>	6 048 000
Billet du Fonds de financement de 4 996 000 \$, 2,63 %, remboursable par versements annuels de 200 000 \$ et un dernier versement de 3 196 000 \$, échéant le 1 <sup>er</sup> septembre 2026	<b>4 396 000</b>	4 596 000

Billet de Financement Québec de 13 250 000 \$, 4,94 %, remboursable par versements annuels de 530 000 \$ et un dernier versement de 1 060 000 \$, échéant le 1 <sup>er</sup> juin 2034	<b>7 950 000</b>	8 480 000
Billet du Fonds de financement de 3 839 000 \$, 1,9928 %, remboursable par versements annuels de 549 000 \$ et un dernier versement de 545 000 \$, échéant le 13 octobre 2024	<b>2 741 000</b>	3 290 000
Billet du Fonds de financement remboursé au cours de l'exercice	<b>0</b>	392 000
Billet du Fonds de financement de 18 682 000 \$, 2,974 %, remboursable par versements annuels de 2 027 000 \$ et un dernier versement de 2 466 000 \$, échéant le 1er juin 2027	<b>14 628 000</b>	16 655 000
Billet du Fonds de financement de 4 460 000 \$, 2,06 %, remboursable par versements annuels de 485 000 \$ et un dernier versement de 580 000 \$, échéant le 21 mai 2024	<b>2 035 000</b>	2 520 000
Billet du Fonds de financement de 8 873 000 \$, 2,267 %, remboursable par versements annuels de 351 000 \$ et un dernier versement de 349 000 \$, échéant le 1 <sup>er</sup> avril 2045	<b>8 773 000</b>	0
Billet du Fonds de financement de 1 146 000 \$, 0,764 %, remboursable par versements annuels de 382 000 \$, échéant le 1 <sup>er</sup> avril 2023	<b>1 146 000</b>	0
<b>Autres que règles budgétaires</b>		
Billet du Fonds de financement de 1 016 537 \$, 1,467 %, remboursable par versements annuels de 110 552 \$ capital et intérêts, échéant le 30 avril 2030	<b>1 016 537</b>	0
	<b>69 694 537</b>	64 370 000
Moins : Frais reportés liés aux dettes faisant l'objet d'une promesse de subvention	<b>(377 687)</b>	(373 728)
Total	<b>69 316 850</b>	63 996 272

#### Échéanciers des dettes qui font l'objet d'une promesse de subvention au 30 juin 2020

2021	6 047 122 \$
2022	6 048 518 \$
2023	6 049 934 \$
2024	8 220 370 \$
2025	9 338 828 \$
2026 et suivantes	33 989 765 \$

## 11. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Le détail des immobilisations corporelles par catégorie est présenté aux pages 40 à 48 du rapport financier.

Le total des immobilisations inclut :

- les immobilisations en cours de construction, de développement ou de mise en valeur pour un total de 2 203 192 \$ (653 856 \$ au 30 juin 2019), soit 1 892 312 \$ (645 167 \$ au 30 juin 2019) pour des bâtiments et 310 880 \$ (8 689 \$ au 30 juin 2019) en aménagement. Aucune charge d'amortissement n'est associée à ces immobilisations.
- Au cours de l'exercice, aucune immobilisation corporelle n'a été acquise par donation ou pour une valeur symbolique. Cependant, des immobilisations corporelles pour un montant de 3 617 703 \$ (3 155 344 \$ au 30 juin 2019) ont été mises en service et financées en partie ou en totalité par des contributions reportées. Le financement externe au périmètre comptable représente un montant de 185 710 \$ (444 433 \$ au 30 juin 2019).

Au 30 juin 2020, le poste Créiteurs et frais courus à payer inclut un montant de 468 351 \$ (483 456 \$ au 30 juin 2019) affecté à l'acquisition d'immobilisations corporelles. Cette opération est exclue de l'état des flux de trésorerie.

## 12. FLUX DE TRÉSORERIE

	2020	2019
Les intérêts payés au cours de la période s'élèvent à :	2 233 675	2 302 473
Les intérêts reçus au cours de la période s'élèvent à :	96 157	214 554

## 13. OBLIGATIONS ET DROITS CONTRACTUELS

Dans le cadre de ses opérations, le Centre de services scolaire a conclu différents accords à long terme dont les plus importants ont donné lieu aux obligations contractuelles suivantes :

- Le Centre de services scolaire est lié par des contrats de transport scolaire pour un montant de 6 618 877 \$ pour les trois prochains exercices. Ces contrats viennent à échéance au 30 juin 2023 et les montants sont soumis à des indexations annuelles et ajustements en fonction de différents paramètres. Les versements au cours des prochains exercices s'élèvent à 6 329 094 \$ en 2020-2021, à 143 507 \$ en 2021-2022 et à 146 276 \$ en 2022-2023.

- Le Centre de services scolaire a signé des contrats dont le solde au 30 juin 2020 est de 9 726 165 \$ (2 521 721 \$ au 30 juin 2019). Ces contrats ont été signés pour divers travaux d'amélioration et de transformation à divers bâtiments dont elle assurera le paiement des coûts. Ces travaux s'échelonnent au cours de l'exercice 2020-2021 et seront financés principalement par l'allocation d'investissement.

- Le Centre de services scolaire est liée par des contrats de service tels que : l'entretien ménager, l'entretien des espaces verts, l'entretien d'asphalte, la lutte antiparasitaire, la collecte de matière résiduelle, l'inspection d'équipements, la téléphonie et l'agence de sécurité. Ces contrats représentent des engagements de



1 145 360 \$ (537 134 \$ au 30 juin 2019). Les versements au cours des prochains exercices s'élèvent à 522 641 \$ en 2020-2021, à 343 641 \$ en 2021-2022 et à 279 078 \$ en 2022-2023.

- Conformément aux différentes conventions collectives, le Centre de services scolaire s'est engagée à fournir en 2020-2021 :

- des activités de perfectionnement représentant 79 230 \$ (49 491 \$ au 30 juin 2019). Une provision a été inscrite au passif pour ces activités de perfectionnement;
- du soutien pour l'encadrement des stagiaires représentant 3 603 \$ (15 881 \$ au 30 juin 2019);
- du soutien pour la libération des enseignants représentant 9 762 \$ (440 \$ au 30 juin 2019).

#### **14. ÉVENTUALITÉS**

À la date du rapport de l'auditeur, les réclamations en suspens contre le Centre de services scolaire totalisent 344 553 \$. Pour l'ensemble des réclamations, le montant maximum à déboursier ne peut excéder 7 500 \$. Afin de faire face aux pertes éventuelles découlant de ces réclamations, une provision de 7 500 \$ a été inscrite aux états financiers. Toute variation pouvant résulter du dénouement de ces éventualités sera imputée au surplus (ou déficit) de l'exercice alors en cours.

#### **15. APPARENTÉS**

Le Centre de services scolaire est apparenté avec toutes les entités contrôlées par le gouvernement du Québec ou soumis à son contrôle conjoint. Il est également apparenté à ses principaux dirigeants, leurs proches parents, ainsi qu'avec les entités pour lesquelles une ou plusieurs de ces personnes ont le pouvoir d'orienter les décisions financières et administratives du Centre de services scolaire. Le principal dirigeant est le directeur général du Centre de services scolaire aux fins des états financiers consolidés du gouvernement.

Aucune transaction n'a été conclue entre le Centre de services scolaire et ses principaux dirigeants, leurs proches parents et les entités pour lesquelles ces personnes ont le pouvoir d'orienter les décisions financières et administratives.

## 16. GESTION DES RISQUES LIÉS AUX INSTRUMENTS FINANCIERS

Le Centre de services scolaire, par le biais de ses instruments financiers, est exposé à divers types de risques. La direction a mis en place des politiques et des procédés en matière de contrôle et de gestion qui l'assurent de gérer les risques inhérents aux instruments financiers et d'en minimiser les impacts potentiels. Les éléments suivants fournissent une mesure des risques à la date de l'état de la situation financière, soit au 30 juin 2020.

### ***Risque de crédit***

Le risque de crédit est le risque qu'une partie fasse défaut à l'une de ses obligations et, de ce fait, amène l'autre partie à subir une perte financière. Les principaux risques de crédit du Centre de services scolaire est principalement attribuable à ses débiteurs excluant les taxes à la consommation et à ses subventions à recevoir. Afin de réduire son risque de crédit, le Centre de services scolaire analyse régulièrement le solde de ses débiteurs et une provision pour mauvaises créances est constituée, lorsque nécessaire, en se fondant sur leur valeur de réalisation estimative. Le risque de crédit associé aux subventions à recevoir est réduit au minimum puisque ces sommes proviennent des gouvernements.

La valeur comptable des principaux actifs du Centre de services scolaire représente l'exposition maximale du Centre de services scolaire au risque de crédit.

Le tableau suivant présente la balance chronologique des débiteurs excluant les taxes à la consommation, déduction faite de la provision pour créances douteuses, au 30 juin 2020.

	2020	2019
<b>Débiteurs</b>		
Moins de 30 jours suivant la date de facturation	1 995 432	1 397 328
De 30 à 60 jours suivant la date de facturation	150	0
De 61 à 90 jours de la date de facturation	8 356	181
Plus de 90 jours suivant la date de facturation	661 303	1 372 122
Sous-total	2 665 241	2 769 631
<b>Moins la provision pour créances douteuses</b>	<b>(48 599)</b>	<b>(47 286)</b>
<b>Total des débiteurs déduction faite de la provision pour créances douteuses</b>	<b>2 616 642</b>	<b>2 722 345</b>

### ***Risque de liquidité***

Le risque de liquidité est le risque que le Centre de services scolaire éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. Le Centre de services scolaire est exposé à ce risque principalement en regard à ses emprunts temporaires, ses créditeurs et frais courus à payer à l'exception des déductions à la source, certains postes composant la provision pour avantages sociaux (les vacances et les autres congés sociaux) et ses dettes à long terme. Afin de gérer son risque de liquidité, le Centre de services scolaire effectue une analyse quotidienne de ses liquidités et emprunte les sommes nécessaires selon les besoins quotidiens en fonction d'un montant maximal autorisé par le MEQ.

Les flux de trésorerie contractuels relatifs aux passifs financiers du Centre de services scolaire se détaillent comme suit :

<b>30 juin 2020</b>	<b>Moins d'un an</b>	<b>De 1 à 3 ans</b>	<b>De 4 à 5 ans</b>	<b>Plus de 5 ans</b>	<b>Total</b>
Emprunt temporaire	4 600 000	0	0	0	4 600 000
Créditeurs et frais courus à payer, à l'exception des déductions à la source	10 200 906	250 224	0	0	10 451 130
Dettes à long terme	6 195 439	12 395 086	18 585 061	33 989 765	71 165 351
Provision pour avantages sociaux	4 544 014	0	0	72 263	4 616 277

<b>30 juin 2019</b>	<b>Moins d'un an</b>	<b>De 1 à 3 ans</b>	<b>De 4 à 5 ans</b>	<b>Plus de 5 ans</b>	<b>Total</b>
Emprunt temporaire	10 600 000	0	0	0	10 600 000
Créditeurs et frais courus à payer, à l'exception des déductions à la source	7 061 590	208 594	0	0	7 270 184
Dettes à long terme	5 611 000	10 438 000	12 989 000	35 332 000	64 370 000
Provision pour avantages sociaux	4 413 643	0	157 801	0	4 571 444

Afin de réduire son risque de liquidité, le Centre de services scolaire effectue une analyse quotidienne de ses liquidités et emprunte les sommes nécessaires selon les besoins quotidiens en fonction d'un montant maximal autorisé par le MEQ.

### ***Risque de marché***

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison de variations du prix du marché. Le risque de marché comprend le risque de change, le risque de taux d'intérêt et l'autre risque de prix. Compte tenu de la nature de ses activités, le Centre de services scolaire est seulement exposé au risque de taux d'intérêt.

### ***Risque de taux d'intérêt***

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur des instruments financiers, ou que les flux de trésorerie futurs associés à ces instruments financiers, varient de façon défavorable en fonction des fluctuations des taux d'intérêt, qu'ils soient à taux d'intérêt fixe ou à taux d'intérêt variable. Les instruments financiers à taux d'intérêt fixe assujettissent le Centre de services scolaire à un risque de la juste valeur et ceux à taux variable à un risque de flux de trésorerie.

Les instruments financiers à taux fixe sont les prêts et les dettes à long terme. Les instruments financiers à taux variables sont les emprunts temporaires.

Étant donné que le Centre de services scolaire comptabilise ses instruments financiers à taux fixe au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif et non à la juste valeur, l'exposition au risque de fluctuation de taux d'intérêt est faible d'autant plus que le Centre de services scolaire prévoit les rembourser selon l'échéancier prévu. Pour les instruments financiers à taux variable, chaque fluctuation de 1% du taux d'intérêt sur leur solde en fin d'exercice ferait augmenter ou diminuer les charges de 46 000 \$ (106 000 \$ au 30 juin 2019).

## **17. INCIDENCE DE LA PANDÉMIE DE COVID-19**

En mars 2020, l'Organisation mondiale de la santé a déclaré l'éclosion d'un nouveau coronavirus (COVID-19) comme une pandémie mondiale, qui continue de se propager au Canada et dans le monde.

La pandémie de COVID-19 et les mesures prises en réaction à son éclosion ont entraîné des perturbations temporaires importantes des activités du Centre de services scolaire.

Le Centre de services scolaire a pris et continuera de prendre des mesures à la suite de ces événements afin d'en minimiser les répercussions. Toutefois, à la date de mise au point définitive des états financiers, la durée et les incidences de la COVID-19 restent inconnues. Par conséquent, il est impossible d'estimer de façon fiable les incidences que la durée et la gravité de la pandémie pourraient avoir sur les résultats financiers, les flux de trésorerie et la situation financière du Centre de services scolaire pour les périodes futures.

## **18. CHIFFRES COMPARATIFS**

Certains chiffres de 2019 ont été reclassés pour les rendre conformes à la présentation adoptée en 2020.

# CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DU LAC-SAINT-JEAN

## Renseignements complémentaires

Exercice clos le 30 juin 2020

REVENUS	2020	2019	Budget
	\$	\$	\$
<b>A - SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT DU MEES</b>			
Subvention de fonctionnement - Jeunes-Adultes-FP	69 806 622	67 528 769	69 442 715
Subvention d'équilibre fiscal	8 546 340	5 205 643	7 620 864
Subvention pour le service de la dette	7 713 570	7 548 129	8 544 230
Subvention - Financement	(679 929)	(445 602)	341 398
Subvention pour le transport scolaire	3 167 344	3 398 936	3 361 042
Subventions de fonctionnement reportées	(87 573)	68 598	-
	<b>88 466 374</b>	<b>83 304 473</b>	<b>89 310 249</b>
<b>B - AUTRES SUBVENTIONS ET CONTRIBUTIONS</b>			
Subventions du gouvernement provincial	403 879	556 000	253 291
Subventions du gouvernement fédéral	65 000	-	-
	<b>468 879</b>	<b>556 000</b>	<b>253 291</b>
<b>C - TAXE SCOLAIRE</b>			
Revenus tenant lieu de la taxe scolaire	42 291	55 214	50 000
Taxe scolaire - année courante	9 990 736	13 290 358	9 985 797
Taxe scolaire - années antérieures	59 809	45 887	50 000
	<b>10 092 836</b>	<b>13 391 459</b>	<b>10 085 797</b>
<b>D - DROITS DE SCOLARITÉ ET FRAIS DE SCOLARISATION</b>			
Droits de scolarité pour les élèves de l'extérieur du Québec	37 790	55 876	-
Ententes de scolarité entre commissions scolaires	105 360	136 346	100 000
Autres frais de scolarisation - Effectif scolaire adulte	99 514	103 741	73 000
Revenus - Cours en formation professionnelle	466 444	725 739	634 150
	<b>709 108</b>	<b>1 021 702</b>	<b>807 150</b>

# CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DU LAC-SAINT-JEAN

## Renseignements complémentaires

Exercice clos le 30 juin 2020

REVENUS	2020	2019	Budget
	\$	\$	\$
<b>E - VENTES DE BIENS ET SERVICES</b>			
Fournitures et matériel scolaire	422 420	446 710	453 625
Surveillance et transport du midi	177 104	269 820	252 750
Service de garde	1 833 482	2 333 571	2 375 550
Autres activités chargées aux usagers	775 933	1 060 301	957 280
Autres ventes de biens et services	1 467 460	1 378 071	74 435
	<b>4 676 399</b>	<b>5 488 473</b>	<b>4 113 640</b>
<b>F - REVENUS DIVERS</b>			
Intérêts, pénalités et frais de retard	96 157	214 554	88 000
Location d'immeubles ou de biens meubles	263 083	447 569	440 000
Participation financière d'un particulier ou d'un organisme	241 307	556 817	431 830
Recouvrement des dépenses des années antérieures	-	132 339	-
Subvention - Financement (Passif au titre des sites contaminés - Réévaluation)	-	27 987	-
Prêts de service au MEQ	6 254	36 096	-
	<b>606 801</b>	<b>1 415 362</b>	<b>959 830</b>
<b>G - AMORTISSEMENT DES CONTRIBUTIONS REPORTÉES LIÉES À L'ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>			
	163 628	148 099	124 786
	<b>105 184 025</b>	<b>105 325 568</b>	<b>105 654 743</b>

# CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DU LAC-SAINT-JEAN

## Renseignements complémentaires

Exercice clos le 30 juin 2020

CHARGES	2020	2019	Budget
	\$	\$	\$
<b>1 - ACTIVITÉS D'ENSEIGNEMENT ET DE FORMATION</b>			
Éducation préscolaire	3 852 476	3 504 324	3 876 560
Enseignement primaire	19 084 501	20 112 579	18 332 885
Enseignement secondaire général	14 016 806	13 459 432	14 449 920
Formation professionnelle	5 182 963	5 859 886	4 728 950
Enseignement particulier	2 209 982	2 176 348	2 268 817
Formation générale des adultes	5 809 321	5 902 963	6 096 742
	<b>50 156 049</b>	<b>51 015 532</b>	<b>49 753 874</b>
<b>2 - ACTIVITÉS DE SOUTIEN À L'ENSEIGNEMENT ET À LA FORMATION</b>			
Gestion des écoles et des centres	7 423 290	7 222 229	7 243 714
Moyens d'enseignement	2 330 503	2 272 811	2 515 052
Services complémentaires	8 104 274	7 124 865	8 369 744
Services pédagogiques particuliers et de formation d'appoint	5 188 359	4 889 523	5 182 331
Animation et développement pédagogique	2 048 325	1 798 689	1 939 020
Perfectionnement du personnel enseignant et autre personnel de soutien à l'enseignement	240 615	388 134	398 025
Activités sportives, culturelles et sociales	885 179	1 208 961	1 267 035
	<b>26 220 545</b>	<b>24 905 212</b>	<b>26 914 921</b>
<b>3 - SERVICES D'APPOINT</b>			
Hébergement des élèves	1 400	2 000	-
Services alimentaires	13 042	17 985	17 610
Transport scolaire	5 969 390	6 364 780	6 514 300
Service de garde	3 266 859	3 065 025	3 246 763
	<b>9 250 691</b>	<b>9 449 790</b>	<b>9 778 673</b>

# CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DU LAC-SAINT-JEAN

## Renseignements complémentaires

Exercice clos le 30 juin 2020

CHARGES	2020	2019	Budget
	\$	\$	\$
<b>4 - ACTIVITÉS ADMINISTRATIVES</b>			
Conseil des commissaires et comités	143 005	182 897	191 823
Élections	-	32	-
Gestion	3 693 301	3 908 959	3 746 505
Services corporatifs	794 432	797 034	799 799
Perfectionnement du personnel administratif et ouvrier	21 741	31 530	37 000
	<b>4 652 479</b>	<b>4 920 452</b>	<b>4 775 127</b>
<b>5 - ACTIVITÉS RELATIVES AUX BIENS MEUBLES ET IMMEUBLES</b>			
Entretien et amortissement des biens meubles	1 542 061	1 558 469	1 526 804
Conservation et amortissement des immeubles	4 697 999	4 772 683	4 935 652
Entretien ménager	2 777 310	2 721 614	2 645 432
Consommation énergétique	1 747 925	2 026 716	2 103 575
Location d'immeubles	139 771	149 422	135 000
Protection et sécurité	40 690	43 679	53 000
Amélioration, transformation et rénovation majeure non capitalisable	549 825	806 866	1 048 482
Systèmes d'information et de télécommunication non capitalisables	226 157	192 404	188 337
	<b>11 721 738</b>	<b>12 271 853</b>	<b>12 636 282</b>
<b>6 - ACTIVITÉS CONNEXES</b>			
Financement	2 311 948	2 334 493	2 499 206
Projets spéciaux	185 345	148 062	46 000
Rétroactivité	-	31 221	-
Sécurité d'emploi	66 742	80 616	120 182
Variation des provisions	10 985	73 646	8 800
Prêts de services	636 185	416 043	98 611
	<b>3 211 205</b>	<b>3 084 081</b>	<b>2 772 799</b>
<b>7 - CHARGES LIÉES À LA VARIATION DE LA PROVISION POUR AVANTAGES SOCIAUX</b>	<b>44 833</b>	103 644	(146 070)
<b>8 - PERTE (GAIN) SUR DISPOSITION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>(24 831)</b>	158 299	-
	<b>105 232 709</b>	<b>105 908 863</b>	<b>106 485 606</b>